

**APPEL À COMMUNICATIONS**  
**COLLOQUE RURALIA III**

*Seasonal Settlement in the Medieval and Early Modern Countryside*  
*L'habitat saisonnier en milieu rural au Moyen Âge et au début des Temps modernes*

Stirling (Écosse, Royaume Uni)

**9-15 septembre 2019**

RURALIA est une association internationale pour l'archéologie de l'établissement médiéval et de la vie rurale. Il fournit une plate-forme européenne pour l'échange scientifique sur les problèmes actuels en archéologie rurale afin de renforcer les études comparatives et interdisciplinaires. Le colloque couvre la période entre le début du Moyen Âge et le début des Temps modernes. La langue du colloque est l'anglais.

RURALIA XIII aura lieu à Stirling (Écosse, Royaume Uni), une ville au centre de l'Écosse. Le thème sera:

**Saisonal Settlement in the Medieval and Early Modern Countryside**

**L'habitat saisonnier en milieu rural au Moyen Âge et au début des Temps modernes**

Les communications se dérouleront du lundi au vendredi, y compris une excursion d'une demi-journée et d'une journée complète et il sera proposé un voyage d'étude optionnel de deux jours dans les Highlands.

La conférence est organisée conjointement par Piers Dixon, Kirsty Owen, Mark Gardiner, Naill Brady et Claudia Theune, avec le soutien financier d'*Historic Environment Scotland*, le *Historic Rural Settlement Group* et un soutien logistique des universités de Stirling, Aberdeen et des *Highlands and Islands* et le *université de Vienne*.

**Saisonal Settlement in the Medieval and Early Modern Countryside**

**L'habitat saisonnier en milieu rural au Moyen Âge et au début des Temps modernes**

Par nature, l'habitat saisonnier éphémère est moins bien étudié que l'habitat permanent. Il y a eu une série de travaux récents sur la transhumance, un sujet qui a sa propre histoire et son archéologie et qui a fait l'objet de diverses recherches dans de nombreuses régions d'Europe. Un récent colloque de l'EAA en 2015 a abordé cette question, suivi d'une publication en 2018.

Cependant, la transhumance n'était qu'une facette de l'habitat saisonnier. Il était également rendu nécessaire par d'autres activités économiques, comme la pêche, au gré du déplacement des bancs de hareng ou la fabrication du charbon de bois, au fur à mesure que les stocks de bois sont taillés et

brûlés et peut-être même comme la métallurgie du fer avec l'exploitation des tourbières en Écosse, par exemple.

Tout cela génère des formes particulières d'habitat et d'archéologie associées à la pratique économique particulière, et peut varier en fonction de l'environnement dans lequel l'activité est pratiquée : hautes ou basses terres, terres, côtières ou intérieures, bois ou pâturages ouverts, montagne ou plaine (steppe). Les types de bâtiments et de structures qui sont construits associés à l'établissement estival et les preuves de son caractère saisonnier sont des déterminants-clés de sa pertinence pour ce colloque. L'exploitation accrue des ressources de la période médiévale avec une population croissante accélère la dynamique de ce type d'activité, qui peut avoir varié et se développer selon l'économie plus large, bien sûr, et devrait se refléter dans les données archéologiques.

Nous attendons des communications qui abordent certaines des questions évoquées ci-dessus pour la période médiévale, sous l'angle de la longue durée. Les sessions peuvent être axées sur des aspects particuliers de ces activités tels que la pêche ou la transhumance ou sur des phases chronologiques précises au cours de la période médiévale en fonction du niveau d'intérêt. Les communications qui intègrent une approche interdisciplinaire de la recherche sur le paysage et l'occupation des terres sont particulièrement recherchées, par exemple, celles combinant la géoarchéologie, les études paléoenvironnementales et l'analyse documentaire historique.

Les articles devraient aborder certaines des questions suivantes:

- Comment reconnaît-on une implantation saisonnière ? À quoi est-elle identifiable ?
- Quelles sont ces activités et comment l'habitat associé a-t-il été organisé ?
- Quelle est la preuve environnementale d'un établissement saisonnier? Il peut s'agir de données indirectes telles que les analyses polliniques, les preuves physiques de modifications des paysages ou les données environnementales provenant des fouilles de peuplements saisonniers de toutes sortes.
- Quelle est la datation de ces activités et quel est leur lien avec d'autres formes de preuves, y compris les sources documentaires ?
- Comment ces activités, affectées par des facteurs économiques tels que la croissance et le déclin de la population et les changements qui en résultent, peuvent-elles se refléter dans l'archéologie ou dans le changement d'affectation des terres ?

Veillez remplir le formulaire de résumé annexe si vous souhaitez présenter une communication ou présenter un poster au colloque. Les propositions de communication seront examinées par le comité d'organisation qui informera de sa décision avant le 30 septembre 2018.

Au nom du comité d'organisation, Ruralia  
contact : Piers Dixon (courriel : piers.dixon@hes.scot)